

## DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA MARQUE COLLECTIVE QUALIPLUIE®

(Le label est délivré pour une durée de 2 ans à compter de la date d'engagement sous réserve de la décision de la commission d'attribution et du paiement du droit annuel d'usage assorti de la fourniture chaque année de l'attestation d'assurance RC décennale).

Les droits annuels de la marque sont proratisés au trimestre la première année.

Présentée par le correspondant départemental de

Mme ou M.

Coordonnées (tel/courriel)

### INFORMATIONS SUR LE DIRIGEANT

Nom :

Prénom :

Statut : (Salarié, artisan, conjoint, gérant...)

Référent technique Qualiplus® de l'entreprise ?    Oui     Non

Si non, identité et qualité du référent :

Nota : il est vivement conseillé que le référent soit la personne formée spécifiquement en charge de la supervision des travaux au sein de l'entreprise. Le départ du référent de l'effectif peut entraîner la suspension du droit d'usage.

### INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE (à remplir sauf si K-BIS ou CIP fourni)

FJ/RC

N° SIRET/NAF

Adresse 1/2

CP/Ville

Tel/courriel

Site Internet

Faites-vous appel à un conseil extérieur pour dimensionner et préconiser les installations ?

Bureau d'étude     Architecte     autre (précisez) :

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

## COMPÉTENCES (à remplir sauf si K-BIS ou CIP fourni avec ces chantiers)

Références chantiers Récupération-stockage des eaux de pluie réalisés depuis moins de 5 ans.

Nature des travaux et lieux d'exécution	Date XX/XXXX	Montant HT en €	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre

Réalisation du stage de formation auprès d'un organisme de formation agréé par EssorDurable (Cf. liste OF éligible). OBLIGATOIRE.

Date du stage	Nom prénom du stagiaire	Nom entreprise et SIRET	Nom de l'organisme de formation	QCM Résultat positif oui/non

## PIÈCES À FOURNIR

- Attestation d'assurance RC décennale (garantie des ouvrages en lien avec l'objet de la marque Collective Quali pluie®)
- Extrait RM ou K-BIS (sauf fourniture d'un CIP)
- Attestations fiscale et sociale (URSSAF ou MSA sauf si fourniture d'un CIP)
- Attestation formation et réussite QCM (admis si et seulement si formation délivrée par un organisme de formation référencé par EssorDurable + tableau complété).

Droits d'usage annuel QUALIPLUIE					
Nombre de salariés	0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50
<b>tarifs non adhérents</b>					
La 1 <sup>ère</sup> année	400 €	480 €	560 €	620 €	700 €
Au trimestre	100 €	120 €	140 €	155 €	180 €

Chèque de redevance annuelle  
à l'ordre d'EssorDurable

## ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

L'entreprise signataire du présent document accepte le règlement de la marque collective QUALIPLUIE® et s'engage à :

- 💧 Informer ses clients sur la réglementation, les risques sanitaires et les responsabilités en matière de récupération et d'utilisation des eaux pluviales.
- 💧 Conseiller ses clients sur les systèmes d'installation de récupération des eaux pluviales en fonction des besoins exprimés, des utilisations envisagées et du contexte environnemental.
- 💧 Réaliser des installations en utilisant des matériels et techniques d'installation dans le respect constant des « règles de l'art », telles que définies par les réglementations en vigueur.
- 💧 Former et maintenir à jour les compétences du ou des référents chantier.
- 💧 Actualiser en permanence ses compétences dans le domaine de l'eau, notamment à travers les stages organisés par l'association EssorDurable.

Je soussigné(e),

Représentant de l'entreprise,

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la marque collective QUALIPLUIE® ainsi que de l'acte d'engagement et y adhère sans réserve.

Le

à

Signature (Précédée de la mention «lu et approuvé »)

## PRÉCISIONS

Des dépliants, des chemises pour présenter les devis et des adhésifs pour les véhicules professionnels seront remis au titulaire du droit d'usage ainsi que le logo en format numérique pour figurer sur les documents d'entreprise.

Combien de véhicules de l'entreprise faudra-t-il équiper avec les stickers adhésifs "badgés" Qualipluie® ?

### CADRE RESERVE A LA COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION

L'entreprise a dûment constitué son dossier d'adhésion à la marque collective QUALIPLUIE® et fourni des justificatifs.

(cocher si besoin) l'entreprise est déjà titulaire du droit d'usage et souhaite le renouvellement.

Date :

L'entreprise remplit toutes les obligations d'obtention de la marque

Date :

#### AVIS DE LA COMMISSION

Attribue le droit d'usage Oui  Non

Motif de non-acceptation

Suspend le droit d'usage en date du

Au motif que

Association *EssorDurable*  
2 bis rue Béranger, 75003 Paris  
Tél : 01 53 60 51 78

Pour la commission  
Le :



**Essor**  
*Durable*

